

Communiqué de presse, le 30/11/2021

Le télétravail en lien avec la durabilité dans une ère post-Covid19

Recommandations politiques dans une perspective féministe

Par



Sous la coordination de



Amazone, le carrefour de l'égalité de genre à Bruxelles a organisé le 8 octobre 2021 une journée d'étude sous le titre "**Le télétravail sous le prisme de la durabilité dans une ère post-Covid 19 : le mouvement des femmes sur le qui-vive !**" avec le soutien de l'Institut fédéral pour le Développement durable.

Cette journée d'étude a permis la formulation de recommandations politiques sur le télétravail dans une perspective féministe et de durabilité. Ces recommandations ont été formulés par les partenaires de ce projet, à savoir: le Vrouwenraad vzw, le Conseil des femmes francophones de Belgique asbl et Transitie Tervuren vzw.

Les recommandations concernent à la fois la durabilité sociale et climatique et résultent d'une fertilisation croisée entre les organisations coupoles du mouvement des femmes et les organisations de la lutte pour le climat. Elles ont été confrontées aux réactions de spécialistes issus du monde politique, des syndicats, des entreprises et du monde universitaire. Les recommandations ont été incluses dans une brochure disponible en [pdf](#) ou en version papier.

LES RECOMMANDATIONS

LA DURABILITÉ SOCIALE

Vrouwenraad



1. Intégrer l'inégalité entre les genres dans les politiques de télétravail, dans une approche structurelle de l'inégalité sur le marché du travail et en impliquant les organisations de la société civile dans cette démarche.

2. Mettre à l'ordre du jour l'égalité entre les genres, l'égalité salariale et la diminution collective du temps de travail comme tremplin vers une répartition plus équilibrée de la charge domestique et de la charge mentale et une réduction du stress lié à celles-ci.

3. Veiller à ce que les entreprises et les organisations s'attaquent aux stéréotypes et aux préjugés liés au genre et créent une culture organisationnelle et un environnement de travail qui soient inclusifs et attrayants pour tous.tes.
4. Donner aux employé.e.s (m/f/x) la possibilité de développer à la fois leur carrière et la flexibilité de leur apprentissage tout en développant leurs compétences numériques et technologiques. Les employé.e.s des petites entreprises devraient avoir la possibilité de négocier cela avec leur employeur.euse.
5. Fournir une politique de promotion transparente dans laquelle le présentéisme et la notoriété disparaissent comme critères d'engagement et de promotion.
6. Fournir un code de conduite qui définit les attentes en matière de déconnexion et d'utilisation des outils de communication numériques.
7. Demander au gouvernement de développer une campagne de promotion pour faire connaître la loi sur la déconnexion.
8. Veiller à ce que l'ensemble des services de soutien puissent être sollicités dans les situations de violence et appliquer la législation anti-violence.
9. Prendre des mesures efficaces contre la violence et le harcèlement sexuel sur le lieu de travail, y compris dans le cadre du télétravail. Un code d'intégrité devrait également aborder la prévention de la violence en ligne. Le lieu de travail à domicile est également un lieu de travail «safe».
10. Encourager et soutenir les partenaires sociaux à développer des politiques de prévention de la violence familiale, notamment en élaborant des actions conjointes spécifiques et en mettant en place des systèmes de suivi et de rapport adéquats, y compris et surtout pour le télétravail.

Conseil des femmes francophones de Belgique



1. Conserver le caractère volontaire et réversible du télétravail
2. Négocier, préalablement au passage au télétravail, les arrangements du temps de travail
3. Respecter la vie privée et le droit de se déconnecter
4. Garantir le droit à une indemnité de compensation des frais effectifs des travailleurs.euses
5. Analyser les risques spécifiques pour le bien-être, la santé et la sécurité des femmes comme des hommes
6. Prévoir des formations aux outils informatiques, aux économies d'énergies liées à internet
7. Evaluer l'application des conditions de télétravail de manière régulière et objective, au sein de la concertation sociale
8. Garantir des places d'accueil de la petite enfance et l'accès à l'enseignement, aux écoles de devoirs, même par temps de crise
9. Adapter l'offre de transport public aux besoins réciproques des entreprises et des travailleurs.euses
10. Introduire des formules de congés parentaux impliquant davantage les pères

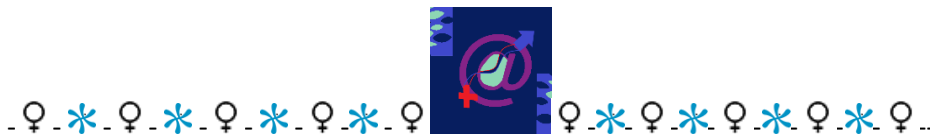
Transitie Tervuren



1. Remplacer les voitures de fonction par un budget mobilité et télétravail, qui encourage les employé.e.s à faire des choix moins pernicioeux (grosse voiture pour les vacances) et qui, en particulier, compense plutôt que pénalise le travail à domicile.
2. Obliger les entreprises de télétravail à suivre/proposer des formations (fondées sur des données probantes) et à mettre en place des mesures visant à limiter les émissions de CO2 liées à l'utilisation d'Internet.
3. Stimuler les innovations pour limiter les émissions de CO2 liées à l'utilisation d'Internet (à l'échelle mondiale, ces émissions sont déjà égales à celles de l'ensemble du Royaume-Uni) et aux appareils nécessaires pour l'utiliser (qui restent souvent allumés en permanence).
4. Décourager les voyages en avion en Europe, de sorte que les émissions de CO2 soient réduites précisément là où le télétravail a un effet important (moins de vols inutiles).
5. Stimuler de nouvelles formes d'organisation du travail qui offrent une alternative à l'approche hiérarchique command & control

Téléchargez la brochure [“Le télétravail en lien avec la durabilité dans une ère post-Covid19 Recommandations politiques dans une perspective féministe”](#).

Regardez tous le résultats du projet via l'article : [“Le télétravail sous le prisme de la durabilité dans une ère post-covid 19 : les résultats de la journée d'étude du 8/10”](#).



Contact presse:

Anick Xhrouet, directrice d'Amazone, a.xhrouet@amazone.be, 02 229 38 23 of 02/229 38 00 (FR)

Inge Van der Stighelen, responsable du projet, i.vanderstighelen@amazone.be, 02 229 38 02 of 02/229 38 00 (NL)

Avec le soutien de

Amazone est soutenu de manière structurelle par